

Le procès des agresseurs de Marin se déroulera à huis-clos



Le 11 novembre 2016, à la sortie de la gare de « La part-Dieu », à Lyon, Marin Sauvageon, qui venait de fêter ses vingt ans quatre jours plus tôt, s'était porté au secours d'un couple qui s'embrassait en public et était violemment agressé par un groupe de cinq jeunes maghrébins qui exigeaient que l'on respecte la « *Police de la Charia* ».

La bande des cinq jeunes l'avait poursuivi jusque dans le bus et l'un des agresseurs, un jeune de 17 ans, l'attaquait dans le dos, lui explosant littéralement le crâne à l'aide d'une béquille.

Laissé pour mort, Marin fut hospitalisé en quasi mort

cérébrale, le pronostic vital engagé, à l'hôpital Edouard Herriot puis opéré à l'hôpital de neuro-cardiologie de Bron.

Après 5 semaines en réanimation, Marin est enfin sorti du coma près de deux mois plus tard et n'a survécu qu'après qu'on lui a ôté $\frac{1}{4}$ de la boîte crânienne. Il devra porter pour le reste de sa vie un casque protégeant son cerveau, désormais à nu.

Handicapé à vie, avec des séquelles très importantes sur le plan moteur et cognitif : perte du sens de l'équilibre, pertes de mémoire irréparables, Marin ne peut, dorénavant, que s'exprimer très difficilement, son débit est lent.

Il subira une nouvelle opération crânienne prochainement, après l'échec de la première intervention, infection et retrait d'une partie de l'os crânien et pose d'une prothèse définitive, un volet crânien en céramique. Il s'agira de sa quatrième trépanation en quinze mois.

Marin était un étudiant brillant, bachelier à 17 ans, avec mention « très bien », en troisième année de droit, il n'a pas reçu la visite de François Hollande, alors président de la République, qui s'était pourtant empressé de se rendre au chevet d'un Théo, ce soi-disant « empalé » par des policiers, un acte qui a bouleversé la France de toute la gauche, celle des artistes, des chanteurs, des politiciens, qui se mobilisent si promptement en fonction des origines et de la couleur (politique j'entends) pour soutenir les victimes, et même quelquefois, les accusés.

Marin, lui, n'a pas de chance. Il n'a bénéficié d'aucun soutien de cette France-là. Il est « blanc », français de souche, catholique, honnête, courageux, et ce n'est pas la police qui l'a agressé et laissé pour mort !

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, pourtant maire de Lyon à l'époque des faits, s'est souvenu de Marin Sauvageon un an plus tard. Fin novembre 2017 il lui a attribué la « Médaille d'Or » pour son acte de courage et de dévouement.

Le procès des agresseurs de Marin, notamment du jeune de 17 ans, connu des services de police pour de multiples infractions et faisant l'objet d'un suivi judiciaire depuis plusieurs années, est prévu du 2 au 4 Mai 2018. Il se déroulera à « huis-clos » devant la Cour d'assises des mineurs pour « violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, avec usage d'une arme ».

Marin Sauvageon sera représenté par l'avocat pénaliste Jean-Félix Luciani. On attend de savoir qui sera le célèbre avocat qui assurera la défense de l'agresseur principal, aux côtés de son avocat actuel, Me Anne Guillemat !

Nous le suivrons de très près car celui qui s'est acharné sur Marin était mineur à l'époque de l'agression et l'on sait que les peines sont très réduites dans de tels cas !

Accompagné par le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, Marin Sauvageon sera reçu par le Pape ce 11 avril.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on déplore une agression, assassinat serait plus justifié, d'un innocent par une bande de jeunes : en mars, à Elbeuf (Seine-Maritime) c'est un handicapé de 60 ans, roué de coups pour lui voler... une cigarette. Il est mort quelques heures plus tard. Mardi 10 avril, en plein centre-ville de Metz, un couple attaqué, toujours par une bande de jeunes. L'homme, 40 ans, a été tué et la femme blessée. Pour quelles raisons ? Peu importe. Toujours ce mardi des policiers sont agressés à Besançon et le docteur Quynh Régent, urgentiste, roué de coups dans le Val de Marne, pour la huitième fois, et hospitalisé. A Saint-Brieuc, un agent de la SNCF menacé de mort, à Sigean, c'est un collégien qui sort un couteau et crie « Allah Akbar ». Je pourrais poursuivre cette liste non exhaustive car ne comptez pas sur les médias pour vous tenir informer, silence radio sur ordre.

Il y avait des quartiers interdits en France, interdits aux

forces de l'ordre, aux pompiers, aux médecins, etc. Aujourd'hui c'est la France qui devient interdite aux citoyens français, ils ne sont plus en sécurité nulle part ! Et ça ne fait que commencer...

Manuel Gomez